



Contrat *de ville*

2024
2030

quartiers 2030



/ saint-
nazaire
agglo

Le Contrat de ville, c'est quoi ?



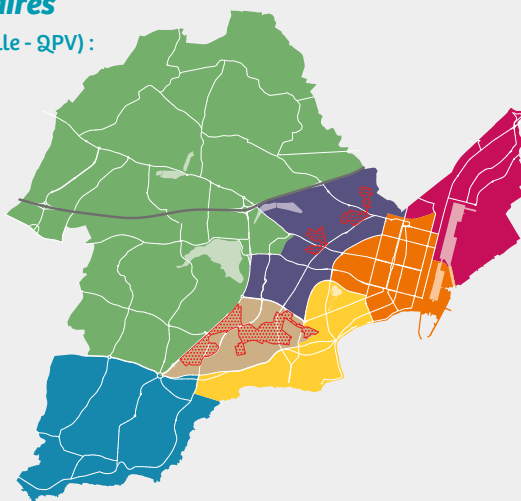
C'est un document qui précise, à l'échelle d'une intercommunalité*, les objectifs et les moyens pour améliorer la situation des quartiers prioritaires et les conditions de vie de leurs habitant-es.

À Saint-Nazaire, on compte trois quartiers prioritaires

(ou Quartiers Politique de la Ville - QPV) :

 Périmètre prioritaire
de la politique de la ville

-  Centre-ville
-  Front de mer - Kerlédé
-  Immaculée
-  Méan - Penhoët
Herbins
-  Nord
(Avalix, Petit Caporal,
Berthauderie, Prézégat)
-  Ouest
(Bouletterie,
Chesnaie, Trébale)
-  Saint-Marc



Pour réaliser ses actions, le Contrat de ville dispose de moyens humains, techniques et financiers dédiés ainsi que ceux mobilisés par les partenaires signataires.

L'État consacre ainsi un budget à la politique de la ville (appelés crédits spécifiques), mais les partenaires sont vigilants à s'assurer avant tout de la mobilisation du droit commun* sur ces quartiers prioritaires.



16 **4 AXES** OBJECTIFS POUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE SAINT-NAZAIRE

Élaboré en lien étroit avec les habitant-es des quartiers concernés, ainsi que l'ensemble des partenaires signataires, le nouveau Contrat de ville se concentre autour de 4 axes d'intervention, 16 objectifs et un principe transversal *d'inclusion**, de lutte contre les discriminations et d'égalité femmes / hommes.

01 **Des quartiers du plein emploi**



1

Adapter et **personnaliser** l'offre d'accompagnement pour les publics les plus éloignés de l'emploi en QPV.



2

Accompagner la mobilité et l'accès à l'emploi.



3

Développer et **soutenir** la garde d'enfants comme levier vers l'emploi.



4

Faciliter la connaissance et l'accès aux outils numériques et à la formation linguistique.

02 **Des quartiers d'émancipations**



5

Encourager la réussite éducative pour les enfants et les jeunes tout au long de leur parcours avec leurs familles.



6

Accompagner la découverte et l'expérimentation de pratiques culturelles, sportives ou citoyennes.



8

Garantir un accès aux droits aux habitant-es.



7

Favoriser la socialisation dès le plus jeune âge et conforter les liens dans la cellule familiale.

03

Des quartiers en transition



9

Porter une attention
au confort et à la
santé des habitant·es
dans leurs logements
et leur vie.



10

Développer
les mobilités
alternatives
et la *motilité**.



11

Développer
l'**accessibilité**
à l'alimentation
de quartier.



12

Affirmer
une écologie
inclusive et solidaire.



13

Investir et animer
l'espace public.



15

Encourager
l'appropriation du
cadre de vie et
le vivre-ensemble.



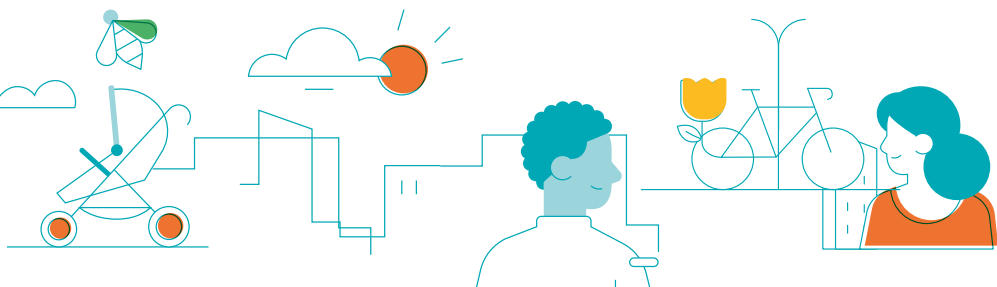
14

Prévenir et réduire
les conduites
à risque dès le plus
jeune âge.



16

Favoriser
l'interconnaissance
entre les acteur·ices
de la sécurité, du
*PRIR** et du Contrat
de ville.



Les partenaires

2 CO-PILOTES



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Soutiennent les projets
des acteurs locaux
contribuant à
la réduction des
inégalités sociales
et territoriales

DE NOMBREUX PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



ASSOCIATIONS ET ACTEURS DE TERRAIN

Portent et déploient des
projets dans les quartiers.

HABITANT-ES ET MEMBRES DES CONSEILS CITOYENS DE QUARTIERS OUEST ET NORD*

*concernés par les Quartiers Politique de la Ville

Participent à la gouvernance
et à la remontée des enjeux
et besoins sur les quartiers
prioritaires

Le Contrat de ville est élaboré et mis en œuvre grâce à une **organisation partenariale** entre les différents acteurs. Une attention particulière est en effet accordée aux **remontées de terrain** (d'associations, d'habitants-es, d'acteurs locaux) et aux diagnostics (observations statistiques, sensibles) afin de rester connecté avec les réalités des quartiers prioritaires. Des **temps d'échanges réguliers** permettent également de partager les points de vue et de se donner des objectifs communs.



GLOSSAIRE



Conseils citoyens de quartiers : groupes composés d'habitant-es qui se réunissent pour proposer et mettre en œuvre des actions concrètes dans leur quartier. Ils participent également à des visites sur le territoire, des formations, aux démarches de concertation et s'informent sur les projets portés par la Ville de Saint-Nazaire et l'Agglomération. Les CCO sont au nombre de 7, dont 2 concernés par les Quartiers Politique de la Ville.

Droit commun : ce sont les politiques publiques (et leurs financements) qui concernent tout le monde, sans distinction, et qui doivent donc bénéficier à tous et toutes (Quartiers Politique de la Ville et en dehors).

Inclusion : une société inclusive donne sa place à chacun-e peu importe son genre, son handicap ou son origine.

Intercommunalité : mode de coopération entre plusieurs communes pour mener des projets communs et/ou gérer ensemble des services publics locaux. Exemple : Saint-Nazaire Agglomération – la CARENE.

Motilité : capacité, potentiel d'une personne ou d'un groupe à la mobilité. Possibilité effective qu'ont certaines catégories de personnes à mettre en œuvre leurs déplacements (par exemple : bonne compréhension d'un plan ou d'un système de transports en commun, bonne information et capacité à financer un titre de transport, etc.).

Politique de la ville : politique publique ayant pour but de réduire les inégalités et les écarts de développement au sein des villes grâce à l'amélioration des conditions de vie des habitant-es des quartiers urbains les plus pauvres dans les domaines tels que : le logement, l'emploi, l'éducation, la santé, la sécurité, etc. La politique de la ville est basée sur l'expérimentation et le droit à l'erreur afin de tester des solutions, des méthodes et d'ajuster selon les évolutions et les besoins des habitant-es.

PRIR : le Programme de Renouveau d'Intérêt Régional vise à améliorer le cadre de vie tout en tenant compte des questions de cohésion sociale et de développement économique des quartiers concernés.



CONTACTS

Saint-Nazaire Agglomération
– la CARENE
servicevcv@saintnazaireagglo.fr

Préfecture des Pays de la Loire
pref-politique-de-la-ville@loire-atlantique.gouv.fr

